



Angoulême, le 14 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Désignation de M. Lionel Lagarde, référent départemental du grand débat national en Charente

- - - - -

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un grand débat national permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

Au plan local, le Gouvernement a demandé aux préfets de désigner un référent dans chaque département. En Charente, le référent départemental est M. Lionel Lagarde, sous-préfet, directeur de cabinet de la préfète.

Le référent sera en relation avec les élus et à leur écoute pour notamment s'assurer que les réunions d'initiative locale pourront bien se tenir, dès le 15 janvier dans des lieux mis à disposition de préférence par les collectivités locales ou les structures associatives et dans les conditions de sécurité adéquates, ainsi que pour faciliter l'organisation matérielle des réunions.

Le courriel pour contacter le référent départemental est : pref-directeur-cabinet@charente.gouv.fr

LE GRAND DÉBAT NATIONAL

A partir du 15 janvier, toutes les informations pratiques relatives au grand débat national seront accessibles sur la plateforme numérique www.granddebat.fr

Pour toutes questions sur l'organisation ou la participation au débat, vous pouvez contacter le 0 800 97 11 11 (numéro vert ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 20h00) ou le 01 82 71 03 39 (numéro réservé à l'Outre-Mer et aux citoyens français résidant à l'étranger).

Vous pouvez également contacter l'équipe en charge de l'organisation à l'adresse électronique : contact@granddebat.fr.